

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 08/09/2025	Le vingt-cinq septembre deux mille vingt-cinq à vingt heures trente,
Date d'affichage 25/09/2025	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....17 Votants.....20	Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Josiane PACHOLKI, Eric SAINT SEBASTIEN, Michel DOYEN, Geneviève DARGNAT, Hermann TYNDAL, Sébastien DERREUMAUX, Valérie BOCQUEL, Bernadette CAPDEVILLE, Hermann TYNDAL, Gerty EMBOULÉ, Daniel PIGNOT, Olivier BEUDAERT, Régine BRAUN, Adeline FAIDER-LOGET et Elisabeth FRONTIN formant la majorité des membres en exercice. Absents excusés avec procuration : Brigitte GUYON pouvoir à Valérie BOCQUEL Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE Pascale PALARD pouvoir à Josiane PACHOLSKI Absent(s) : Alain GUYONNET, Nicolas POUZET et Sébastien PELLERIN
Réf : 2025-054 Objet : Dons de parcelles Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 25/09/2025 et qu'elle a été rendue exécutoire le 25/09/2025 Le Maire, A. MOMON	Secrétaire de séance : Michel DOYEN

Réf : 2025-054- Dons de parcelles

Entendu Monsieur le Maire,

- Informer que plusieurs administrés souhaitent faire don à la commune, à titre gracieux, de parcelles essentiellement boisées et situées en zone N (zone naturelle) du PLU. Certaines de ces parcelles sont également classées en ENS (Espace Naturel Sensible), ce qui leur confère une valeur environnementale particulière.
- Informer de la liste des donateurs et parcelles concernées :
 - Consorts THOMAS – 15 parcelles, toutes en zone N
Surface totale : environ 11 118 m²
 - Consorts AUDAS – 4 parcelles, toutes en zone N
Surface totale : environ 5 256 m²
 - Consorts MAINGAULT – 2 parcelles, toutes en zone N
Surface totale : environ 6 555 m²
 - Monsieur BREUILLET – 2 parcelles, toutes en zone N
Surface totale : environ 2 543 m²

Bilan global : Nombre total de parcelles : 23
Surface totale : environ 25 472 m² (soit 2,5 hectares)
Zones concernées : principalement boisées et/ou naturelles, certaines classées ENS.
- Préciser l'impact pour la commune :
 - Valorisation du patrimoine communal naturel
 - Potentiel pour la biodiversité et les espaces verts
 - Pas de coût d'acquisition (dons à titre gracieux)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

- D'accepter les dons des parcelles listées ci-dessous :
 - Consorts THOMAS : 15 parcelles, surface totale 11 118 m²
 - Consorts AUDAS : 4 parcelles, surface totale 5 256 m²
 - Consorts MAINGAULT : 2 parcelles, surface totale 6 555 m²
 - Monsieur BREUILLET : 2 parcelles, surface totale 2 543 m²Soit au total 23 parcelles pour une surface d'environ 25 472 m².
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte ou document nécessaire à la régularisation de ces dons et à procéder à leur intégration dans le patrimoine communal.
- De préciser que ces acquisitions se font à titre gratuit, sans condition particulière, et sans frais pour la commune hormis les éventuels frais d'acte notarié.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 25/09/2025

Le Maire, Alain MOMON

Secrétaire de séance : Michel JOYEN

